

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 26 AVRIL 2021 - 51^e ANNÉE - N° 1210 - 4 €

Tartufferies

Le monde du football est en lémoi. Douze clubs parmi les plus riches et les plus capés ont annoncé la création pour 2024 d'une *Super League* regroupant à terme vingt grandes équipes européennes. Quinze d'entre elles seraient membres de droit, cinq autres les rejoignant, choisies en fonction de leurs résultats obtenus dans leurs championnats nationaux. Peu de pays participeraient donc à cette compétition.

Ce projet a été fustigé tant par les instances mondiales et européennes du football que par nombre de responsables politiques, comme Emmanuel Macron ou Boris Johnson. Pour tous ces amis du sport, un coup fatal serait porté à l'esprit du football, la méritocratie (chaque club doit gagner sa qualification) étant remplacée par le pouvoir de l'argent et le triomphe d'une oligarchie sportive.

Tartufferie que tout cela. Larmes de crocodile. La Fifa et l'UEFA ont fait en sorte depuis des années que le football, phénomène planétaire, devienne d'abord et avant tout une affaire d'argent. Quant aux politiques, ils ont beau jeu de pourfendre une évolution qui a fait de ce sport le reflet de la mondialisation financière qu'ils ont tant vantée, l'Union européenne, avec l'arrêt Bosman de 1995 sur la liberté des transferts de joueurs, apportant sa touche à l'édifice. Sans oublier la Fédération française qui avait créé une coupe de la ligue réservée aux clubs professionnels pour concurrencer la coupe de France ouverte à tous. Un pitoyable échec. L'arroseur est donc aujourd'hui arrosé. À vomir ! ■



L'ÉNA et les démagogues

La suppression de l'ÉNA fait partie de ces annonces en trompe-l'œil dont le chef de l'État a le secret: tout changer pour que rien ne change.

L'annonce de la suppression de l'ÉNA n'a surpris personne et à peu près personne n'est dupe de cette décision démagogique. À commencer par les Gilets jaunes qui ne l'avaient pas demandée et qui plaident pour des réformes autrement plus sérieuses et plus difficiles

pour le pouvoir actuel: davantage de participation, plus de services publics de proximité, plus de pouvoir d'achat pour les classes défavorisées. Les « grands corps » de l'État, dont est issue la caste dirigeante, ne disparaîtront pas pour autant, mais c'est l'administration

française, élément de solidité du pays, qui en sortira affaiblie et fragilisée. La presse et les milieux d'argent s'en félicitent, quoi de plus naturel ! Au lieu de cette décision gadget, d'autres réformes étaient souhaitables. **L'article d'Éric Cézembre en pages 2 et 3.**

Invention du christianisme

Marcel Gauchet explique par quels événements improbables notre civilisation était devenue chrétienne.

Après la mort de Jésus, le christianisme n'avait aucune chance de se développer. Alors que le Christ n'avait rien écrit, ni institué, ses disciples ont inventé au début de notre ère des rites, des institutions qui portent un message universel.

Dans la postface à l'ouvrage collectif *Après Jésus*, Marcel Gauchet explique la force de la promesse d'une résurrection

des corps qui donne sens à la vie personnelle et à l'aventure humaine. Parce que le Christ se présente comme intercesseur, la philosophie chrétienne de l'histoire porte en elle une logique des médiations religieuses et politiques qui se concrétise lorsque l'empereur romain décide de se convertir. **L'article de B. La Richardais en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **Soutenons les vacanciers bretons !**

Page 5 : **Air France : escroquerie en bande organisée.**

Page 7 : **Pouvoir spirituel et diplomatie.**

Page 12 : **Natacha Polony.**

Page 14 : **Hommage au prince Philip.**

Page 16 : **Éditorial. Guerre à la drogue, vraiment ?**

Supprimer l'ENA ?

Les « Gilets jaunes » ne l'avaient pas demandé, mais le Président leur sacrifie l'ENA. Manœuvre démagogique, dont l'accueil montre qu'elle ne trompe personne. Et occasion de diluer encore un peu plus l'État.

L'ENA fait partie de l'héritage de la Libération : en 1945, on crée un recrutement unique, qui embrasse les grands corps de l'État qui ont failli pendant l'Occupation, mais aussi les ministères, où l'encadrement supérieur, issu du choix et de l'ancienneté, méritait rajeunissement.

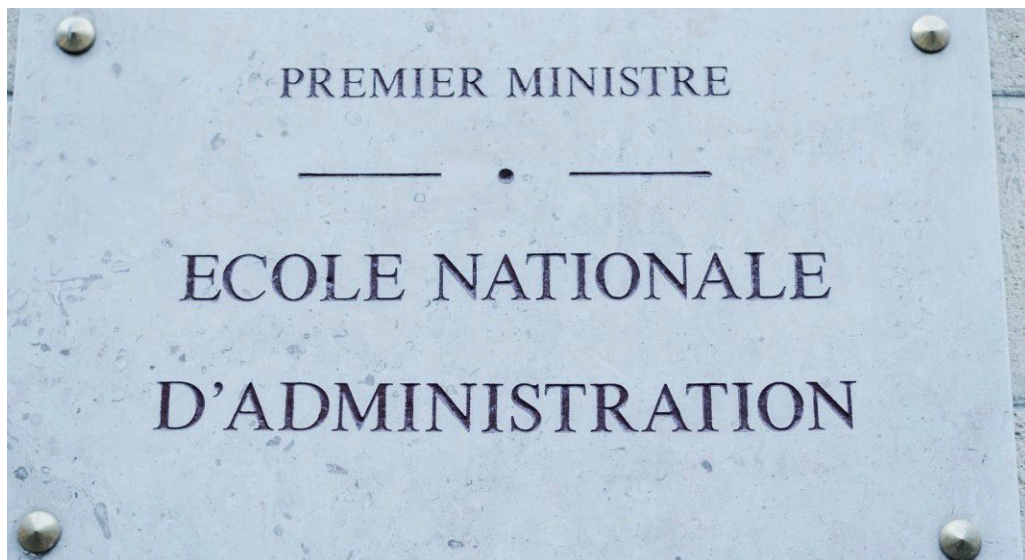
On recrute après une licence ou un IEP. Les hommes sont immédiatement affectés comme aspirants dans une « unité combattante » (formulation due à de Gaulle lui-même). L'atmosphère des premières promotions, issues de la Résistance et de la France combattante, est ardemment patriotique. Ces jeunes remplacent des cadres âgés et leurs carrières sont rapides. Les nouveaux fonctionnaires ont largement permis le « miracle français » des Trente Glorieuses.

Le modèle, dû à Thorez, avait une grande logique et permit la promotion de fonctionnaires d'origine populaire, issus d'une école primaire qui apportait un savoir limité mais solide et la maîtrise de la langue, dans une société où les diplômés de l'enseignement supérieur étaient rares (1) et où les concours internes ne récompensaient pas encore les surdiplômés recalés du précédent concours ou les agrégés rebutés par l'état de l'école.

L'ENA, source des maux de la République ? Selon certains, l'ENA serait à l'origine des contraintes bureaucratiques qui freinent le pays. Pourtant, l'analyse de la crise du Covid met tout autant en lumière la responsabilité des corps techniques et surtout l'incapacité de nos gouvernants à prendre des décisions sérieuses. On incrimine le « conformisme », « l'inexpérience » des fonctionnaires issus de l'École, leur « politisation » et leur « culture du pantoufle ».

Or, dans les faits :

- l'immense majorité des énarques exerce des fonctions techniques au sein de l'État où leur solidité fait celle de l'administration française. Ceux



D.R.

qui ont bifurqué vers la politique ou les affaires sont très minoritaires,

- contrairement à la légende, la « culture d'entreprise » de la fonction publique est sans doute moins conformiste que celle de nos grandes sociétés, grâce à un niveau culturel élevé,

- une bonne partie des élèves vient du concours interne ou de la troisième voie, et ils ont déjà exercé des responsabilités,

- la plupart des anciens élèves, administrateurs civils, diplomates ou sous-préfets, commencent leur carrière sous l'égide de supérieurs expérimentés,

- seuls trois corps, Inspection des finances, Conseil d'État, Cour des comptes, sont éloignés des responsabilités

concrètes, qu'ils n'exercent qu'à des niveaux de direction élevés.

Péché suprême, l'ENA ne serait pas « représentative de la population ». On pourrait objecter que c'est aux élus de représenter le peuple et qu'administrer requiert des techniciens. Mais le péché est ailleurs, contre le multiculturalisme : il s'agit moins de diversifier les élites que de les ouvrir aux banlieues.

Réforme ou suppression ? Une recette classique de la communication politique est d'annoncer une évolution déjà en cours. L'ENA est en train d'adopter les pratiques d'autres écoles : parcours individualisés, stage en PME, classes préparatoires intégrées, censées faire place à la « diversité » et qui

ne donnent d'ailleurs pas de mauvais résultats (2). Quels que soient les « mariages » avec d'autres formations, ces réformes, conformes à l'idéologie du temps, persisteront et il subsistera une filière de formation des cadres supérieurs de l'État. Et gageons que les « grands corps » ne disparaîtront pas. Alors, mesure forte, ou bluff démagogique ?

Des responsables publics pour notre temps. La solution n'est pas de noyer l'ENA dans un fourre-tout, mais de travailler sur un certain nombre de pistes pour rénover une fonction publique de carrière qu'il importe de défendre. Par exemple :

- en reportant dix ans après la sortie de formation l'accès aux corps de contrôle et aux

Sur le mur de Jean Chouan

REPLACER L'ENA PAR UN "INSTITUT DU SERVICE PUBLIC" : BON, PAS TRÈS EXCITANT COMME NOM, ON NE VOIT PAS TROP CE QUE ÇA VA CHANGER.



DOMMAGE QUE MACRON NE SOIT PAS ALLÉ AU BOUT DE SON PROJET ! MON COUSIN QUI A SON NID DANS LE PARC DE L'ÉLYSÉE A VU SES PREMIERS BROUILLONS, ÇA AVAIT UNE AUTRE ALLURE :



"START-UP NATION'S MANAGEMENT COLLEGE", ÇA AURAIT APPORTÉ UNE FRENCH TOUCH À LA SEED MANAGERIALE DU BUSINESS PLAN MODE COUNTRY, NON ?



emplois de direction. Il s'agit par là de desserrer la dictature du classement et de faire leur part aux vocations,

- en intercalant à ce niveau une période de formation stratégique centrée sur la situation de la France dans la guerre économique, scientifique, industrielle, culturelle, la défense et la sécurité nationale. Ce palier permettrait d'intégrer des personnalités issues d'autres élites, notamment des universitaires,

- en rétablissant l'obligation militaire pour les élèves des grandes écoles de la fonction publique, afin de leur « mettre les mains dans le cambouis »,

- en plaçant les corps d'inspection en seconde partie de carrière et en les ouvrant à tous les fonctionnaires chevronnés des corps recrutés par l'ENA.

L'éditorialiste du *Point* du 15 avril élargissait la vision « réformatrice » du gouvernement : « le destin d'une poignée d'élus ne saurait cacher les tares du modèle français fait de statuts, de castes ». C'est bien de cela dont il s'agit : casser les identités collectives au nom du culte de la performance individuelle et non, comme le voulait Philippe d'Iribarne (3), s'appuyer sur notre culture nationale pour réformer. Méfiance. ■

ÉRIC CEZEMBRE.

(1). 310 000 étudiants en 1960.

(2). Mais ne changeront pas plus que la « troisième voie », qui date de Mitterrand, la nature de l'école.

(3). Philippe d'Iribarne, *La Logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales*, Seuil, 1989.

L'Écho du net

■ **ENA.** Le 10 octobre 1945 paraissait une ordonnance qui allait participer étroitement à la construction de la France d'après-guerre, pour le meilleur pendant les trois premières décennies, puis pour un bilan plus mitigé au cours des dernières. C'est ce que nous rappelle Descartes sur son blog (1) : « Cette ordonnance couronnait aussi la longue maturation d'une idée qui cheminait depuis 1848, qui avait été soutenue par Jean Zay dans les années 1930 et qui avait été consacrée par les travaux poursuivis sous l'égide du Conseil national de la Résistance. Elle part d'un constat universellement partagé chez ceux qui avaient combattu l'abaissement de la France et que Marc Bloch avait magistralement résumé : trop cloisonnées, trop vénales, insuffisamment for-

Séparatisme, laxisme et corruption

Les financements d'une mosquée à Strasbourg et d'une école musulmane à Albertville rappellent que notre pays est devenu le terrain de manœuvre de puissances étrangères.

En mars, le conseil municipal de Strasbourg avait voté une subvention de plus de 2,5 millions d'euros pour financer la construction d'une mosquée. La bénéficiaire de cette somme rondelette était l'association intitulée Confédération Islamique du Millî Görüs – notoirement liée au parti turc AKP, l'une des branches des Frères musulmans – qui a refusé de signer la Charte des valeurs de la République. Scandale.

En avril, le tribunal administratif de Grenoble condamne le maire d'Albertville à signer un arrêté accordant le permis de construire d'une école musulmane, selon le projet présenté par la même Millî Görüs. Or il est prévu que cet établissement privé hors contrat accueille 400 élèves, soit le quart des élèves de la commune – ce qui entraînera la fermeture de plusieurs classes et peut-être de toute une école publique. Nouveau scandale.

À Strasbourg, Millî Görüs a retiré sa demande et la saisine de la justice administrative à la demande du ministre de l'Intérieur est devenue sans objet – mais il est permis de penser



Jeanne Barseghian. Le maire EELV de Strasbourg est maintenant très contesté.

que l'État n'aurait pas eu nécessairement gain de cause. À Albertville, on doit se contenter de la promesse représentée par la loi « Séparatisme » en cours d'examen : lorsqu'elle sera votée, les fonds publics ne pourront plus être accordés à une association refusant de signer la Charte des valeurs de la République.

Ces deux affaires viennent tristement illustrer la situation chaotique qui règne dans notre pays. Confrontée à un processus général de fragmentation, la nation subit les conséquences de quarante années de laxisme et de corruption dans le domaine des affaires relatives à l'islam de France.

De gauche ou de droite, les gouvernements avaient fixé une ligne simple que nous avions approuvée : la liberté de conscience est un principe fondamental ; les musulmans sont libres de construire à leurs frais des lieux de culte et mieux vaut un islam des mosquées qu'un islam des caves ; il faut que, dans notre pays, l'islam se dote, comme toutes les autres religions, d'un organe représentatif. Cela signifiait que l'islam de France était appelé à devenir un islam français.

Hélas, le Conseil français du culte musulman a perdu le contrôle d'un islam en proie aux menées intégristes et profondément fracturé par les logiques nationales. Il y a des mosquées algériennes, marocaines, turques, par lesquelles les États étrangers s'efforcent de contrôler leurs ressortissants et de mener leurs jeux d'influence. Or les dirigeants français ont laissé faire, parfois par complaisance (pour l'Algérie, naguère), mais surtout beaucoup se sont laissé séduire par les avantages en nature et par les espèces sonnantes et trébuchantes offerts par les Marocains, les Saoudiens, les Qataris. Ce n'est pas la loi « Séparatisme », aussi utile soit-elle, qui va remédier à cette corruption endémique. ■

SYLVIE FERNOY.

mées, les élites administratives avaient failli à leur haute mission. Construire un État fort, efficace et respecté nécessitait donc de former intellectuellement et moralement des hauts fonctionnaires de haute qualité, sélectionnés pour leur engagement au service de l'État, en mettant fin à la cooptation des hauts fonctionnaires dans certains milieux sociaux, au cloisonnement de la haute fonction publique par ministère, aux liens sulfureux entre haute fonction publique et capital privé ».

S'inscrivant dans le cadre défini par Michel Debré, cette formation devait être « humaine, collective, pratique, avec son long stage de terrain, sans négliger le sport, la préparation militaire, l'instruction civique et morale ».

Puis Descartes nous livre une analyse fouillée et critique des dévoiements apparus dès la fin des années 70 : les « na-

vettes aller-retour » public/privé qui permettent à « certains hauts fonctionnaires de préparer leur deuxième carrière par des moyens que la morale et la déontologie réprouvent », l'idéologie néolibérale qui a infiltré les programmes d'enseignement, en « négation de ce qu'est la logique du service de l'État en France depuis 1945 fondée sur une certaine idée du métier de fonctionnaire. C'est une idéologie qui postule qu'il existe une "classe managériale" capable de gérer indifféremment une entreprise privée, un service public ou une administration. Qu'être un bon directeur marketing, un bon directeur d'administration, un bon préfet et un bon directeur d'usine nécessite finalement les mêmes connaissances, les mêmes compétences, les mêmes valeurs, la même déontologie, le même état d'esprit ».

Et c'est pourquoi « s'arrêter sur le projet du président de supprimer l'ENA, comme s'il s'agissait d'un acte isolé, c'est se tromper de cible. Car cette suppression n'est pas seulement un acte de communication politique : cela fait partie du processus de démantèlement de notre fonction publique qui se poursuit depuis trente ans. L'ENA, après moult réformes qui ont largement dénaturé le projet original, sera supprimée dans les années qui viennent. Elle est devenue obsolète : on n'a pas besoin d'une telle institution pour former les fonctionnaires d'une province européenne dont le gouvernement confie de plus en plus les tâches de direction aux contractuels et les travaux d'expertise à des cabinets privés ».

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://descartes-blog.fr/2021/04/19/a-mort-lena/>

Soutenons les vaccins bretons !

Les deux sociétés nantaises qui développent actuellement des vaccins devraient susciter tout l'intérêt des pouvoirs publics. On peut craindre qu'elles ne fassent pas le poids face au chouchou de l'UE.

La pandémie a mis en lumière la dépendance de la France en matière de production de médicaments et de matériel médical. On le sait, seulement 30 % des médicaments génériques sont produits dans l'hexagone, alors que 80 % des principes actifs proviennent d'Inde et de Chine. Il y a près d'un an, le gouvernement avait décrété une mobilisation générale afin de regagner notre « souveraineté sanitaire », notamment pour la fabrication de traitements permettant de lutter contre le Covid-19.

Les Français ont pourtant été atteints dans leur orgueil patriotique en constatant que la France était le seul pays membre du Conseil de sécurité de l'Onu à ne pas avoir développé son vaccin. Ils ne se consolent pas en apprenant que la France est aujourd'hui cantonnée à un rôle de sous-traitant dans la production des vaccins, intervenant principalement dans le conditionnement des produits Pfizer-BioNtech et Moderna. Le président Macron a certes eu raison de saluer la performance des industriels qui ont réussi en un temps record à mettre en place les chaînes de production nécessaires. Mais

il aurait cependant pu éviter de pavoiser en tweetant que « *produire le vaccin en France, c'est accélérer la vaccination, c'est renforcer notre souveraineté industrielle et sanitaire* », alors que notre pays est dépendant d'entreprises étrangères pour la production des vaccins actuellement autorisés et des décisions de l'UE pour leur distribution.

Il y a pourtant un endroit où on aimerait voir le chef de l'État soutenir des entreprises françaises, c'est à Nantes. Dans l'ancienne capitale des ducs de Bretagne, deux sociétés travaillent activement à la mise au point d'un vaccin et semblent en passe d'aboutir, là où l'Institut Pasteur a échoué et où Sanofi se traîne. De plus, elles ont emprunté des voies différentes de celles retenues par les autres fabricants. Au risque de décevoir le lecteur, friand de détails techniques, retenons que Ose Immuno (Nantes, 50 salariés, en forte croissance), dont la démarche est qualifiée de « pionnière », apporterait, sur le papier, une réponse immunitaire forte et durable, limitant les risques de voir une mutation donnée échapper au vaccin. Plus classique, l'approche de Valneva (Saint-Herblain, 600 salariés) est semblable à celle utilisée pour la plupart des vaccins antigrippe. Son vaccin n'aurait pas les problèmes de conservation et de contre-indication pour les patients immuno-dé-



La société nantaise Valneva. Le Royaume-Uni a pris de court les autorités françaises en commandant l'essentiel de sa production de vaccins

primés constatés pour les vaccins actuellement produits.

Les essais cliniques diront si ces deux vaccins tiennent leurs promesses. Ils représentent pourtant un espoir tel qu'on aurait pu imaginer un grand élan autour des deux sociétés bretonnes, une mobilisation financière « sans compter », à l'heure où l'argent semble couler d'une source inépuisable. BPI France s'est contentée de verser 5,2 millions d'euros à Ose Immuno, une broutille...

Les recherches de Valneva sont donc financées par la Grande-Bretagne qui lui a payé 60 millions de doses, en a commandé 90 et a financé la construction d'une usine en Écosse. La ministre de la Recherche n'aurait même pas répondu à la Présidente de la région dite « des Pays de la

Loire » qui l'alertait sur « le formidable potentiel de Valneva ». Les discussions avec l'UE pour commander 30 millions de doses n'auraient, selon l'entreprise, pas fait de « progrès significatif » à fin avril.

Mais ces vaccins intéressent-ils vraiment les autorités européennes ? Selon la presse, l'UE envisagerait de se passer d'AstraZeneca et de Janssen, privilégiant Pfizer-BioNtech, avec qui des discussions sont en cours pour acquérir 1,8 millions de doses. Cette stratégie, explicitement reconnue par la ministre de l'Industrie, est incompréhensible et donnera du grain à moudre à ceux qui dénoncent la gestion opaque de la crise sanitaire par l'État français et par l'UE. ■

LAURENT LAGADEC.

La quinzaine sociale

■ **Nickel.** – Une étude de l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee), publiée le 22 avril, révèle que le secteur du nickel représente un quart des emplois salariés du privé de la collectivité territoriale, confirmant le poids de cette industrie dans l'économie locale. La filière compte une vingtaine d'entreprises qui employaient près de 6 000 personnes en 2019, soit 9 % de l'emploi salarié privé. Si l'on y ajoute les emplois indirects et induits, l'industrie minière pèse autour de 16 000 emplois, soit un quart du total des salariés privés de Nouvelle-Calédonie. Plus de la moitié (54 %) des employés du secteur sont d'origine kanake, mais oc-

cupent en majorité des postes d'ouvriers. L'Isee observe cependant que « deux cadres du nickel sur dix sont kanaks », contre seulement « un sur dix dans l'ensemble du marché du travail ». La Nouvelle-Calédonie abrite 11 % des réserves mondiales de nickel, minerai indispensable à la fabrication d'acier inoxydable et au nouveau marché des batteries des véhicules électriques.

■ **Nom d'une pipe.** – À l'appel de plusieurs syndicats, plus d'une centaine de salariés de l'équipementier automobile jurassien MBF Aluminium de Saint-Martin-du-Frêne dans l'Ain ont organisé, le 22 avril, une opération escargot sur deux voies de l'autoroute A404. Objectif : sensibiliser le public à la sauvegarde des emplois de leur entreprise

– sous-traitante de Renault et de PSA – menacée de fermeture. Les salariés dénoncent la délocalisation progressive de la production du premier en Espagne, et le désengagement du second qui n'honorait pas ses commandes à hauteur des volumes promis. « Argent public, maintien de l'emploi », « Localisez l'emploi en France », pouvait-on lire sur des pancartes des manifestants qui se battent pour la survie de leur entreprise – premier employeur privé de la commune de Saint-Claude (Jura) toute proche, avec 280 salariés – dans un bassin fortement impacté par la désindustrialisation. Le tribunal de commerce de Dijon se prononcera, le 27 avril, sur l'avenir de MBF : liquidation ou poursuite de l'activité. Problème : aucun repreneur sérieux ne semble s'être proposé.

■ **Sauve qui peut.** – Alors qu'Air France bénéficie d'un généreux plan de soutien de la part de l'État, les sous-traitants de la compagnie, sociétés de nettoyage, de sécurité ou bagagistes qui travaillent pour elle, suppriment des emplois. Pour traverser la crise sanitaire qui impacte considérablement le trafic aérien, Air France a en effet bénéficié de sept milliards d'euros d'aide : quatre sous la forme de prêts garantis par l'État et trois via des prêts directs de l'État, auxquels il convient d'ajouter une augmentation de capital d'un milliard, à laquelle l'État a souscrit à hauteur de 590 millions d'euros. D'après les estimations de plusieurs syndicats, un emploi supprimé à Air France engendre entre trois et cinq départs dans la sous-traitance. La compagnie a prévu de supprimer 6 500 postes.

Air France : escroquerie en bande organisée

L'État accepte que l'UE lui dicte sa politique d'investissement et de prise de risque dans la compagnie aérienne au détriment des intérêts et du patrimoine des Français.

Nous avons analysé dans un précédent numéro (1) de ce journal la prise de risque insensée, assumée par un seul des actionnaires d'Air France, l'État, dans l'octroi à la compagnie aérienne de 7 milliards d'euros de prêt. Un stagiaire en banque d'affaires qui aurait proposé un tel montage financier aurait été renvoyé *manu militari* pour incompétence. En effet, aucun investisseur digne de ce nom ne met en risque l'argent qu'il apporte dans une entreprise en grande difficulté financière sous forme de dette (que cette entreprise, défailante, devra, un jour, rembourser!). Les fonds d'investissement dits de retournement, qui investissent dans des sociétés en état de cessation de paiement ou en redressement judiciaire, procèdent toujours à une dépréciation de la valeur de l'entreprise pour s'assurer un contrôle ultra-majoritaire, souvent de 90 %, du capital. C'est ainsi que se paye le risque.

En mai 2020, l'État a donc pris un risque de 6,6 milliards sur 7 milliards de prêts (le montant de sa couverture de ces prêts), sans aucune contrepartie en capital! La valorisation d'Air France à la bourse Euronext était alors de 1,9 milliard d'euros. L'État français détenait 14,3 % du capital. En prélevant sur cette dette, pour l'injecter au capital, un peu plus de 1,4 milliard d'euros sur les 7 milliards, l'État aurait pu mathématiquement devenir majoritaire (2). En investissant la totalité des 7 milliards, il aurait pu détenir plus de 80 % du capital (3).

Une démarche financière classique, pragmatique, simple, aurait ainsi conduit l'État français à nationaliser Air France. Or, l'UE nous l'a interdit. Nos gouvernants ont obéi. L'ancien banquier d'affaires, associé de Rothschild & Cie, surnommé le « Mozart de la finance », l'actuel chef de l'État, a donc, en toute connaissance de cause, délibérément sacrifié nos intérêts nationaux.

Dans le monde de la finance, celui qui ne profite pas d'une situation en fait profiter d'autres. Dans le cas d'espèce, les autres actionnaires d'Air France : l'État néerlandais (14 % du capital), Delta Airlines (8,8 %), China Eastern Airlines (8,8 %) et le fonds d'investissement nord-américain Causeway Capital Management (6,9 %). Eux, n'ont pris aucun risque supplémentaire puisqu'ils n'ont rien investi. Ce qui n'a donc pas profité à nos intérêts a servi les intérêts de groupes privés étrangers et ceux d'un autre État. Dernier effet de ce montage remarquable : en 2020, sous l'effet du Covid,



© AIR FRANCE

le chiffre d'affaires d'Air France a chuté de 59 % et ses pertes se sont élevées à 7,08 milliards d'euros. Le prêt de l'État n'a donc servi qu'à combler le trou de trésorerie généré par les pertes de l'année dernière. Et à rien d'autre!

Perseverare diabolicum. Selon *Le Monde* du 6 avril dernier : « Air France va être recapitalisée et obtenir une aide de l'État de 4 milliards d'euros ». Cette nouvelle, tant attendue, s'est révélée être une nouvelle et désespérante galéjade technocratique. Explications :

Les fonds propres d'Air France sont devenus négatifs à -5,418 milliards d'euros. Toute société, pour pouvoir continuer à travailler, doit très rapidement reconstituer ses fonds propres sous peine de disparaître. Légèrement, une entreprise doit disposer de fonds propres au moins égaux à la moitié de son capital social (4). Fort de ce constat, il est donc impératif de recapitaliser Air France. Et transformer une partie (pourquoi pas la totalité?) des aides de l'État en capital eut été, comme nous venons de le démontrer, une bonne idée pour cette session de rattrapage.

Et pourtant, rien de tout cela n'a été fait, ou si peu : sur les 4 milliards d'euros annoncés, seul un milliard sera versé en argent frais et les trois autres milliards seront à nouveau apportés sous la forme d'un prêt garanti.

En outre, afin d'obtenir l'accord de Bruxelles sur ce montage et d'éviter techniquement de lancer une OPA, sans

déprécier la valorisation boursière d'Air France (située à 2,1 milliards d'euros), l'État a finalement accepté de ne monter qu'à hauteur de 30 % du capital de la compagnie. Seuls 600 millions d'euros (5) du milliard d'argent frais seront donc convertis en capital et donc en droits de votes.

Pire encore : en contrepartie de cette aide, l'UE a imposé à la compagnie aérienne une clause particulièrement dure : l'abandon de 18 créneaux horaires quotidiens de décollage et d'atterrissage à l'aéroport d'Orly qui profiteront à des compagnies concurrentes! Donc, pour « encourager » un actionnaire à investir dans une société défailante, Bruxelles impose à la société de s'appauvrir! C'est incroyable! C'est de l'anti-stratégie financière.

Enfin, le milliard d'euros d'argent frais apporté n'aura à nouveau qu'un seul effet : combler le trou de trésorerie du premier trimestre 2021. Que se passera-t-il ensuite? Une course à l'échalotte? Une cession au premier venu? Air France est endettée à hauteur de 13 milliards d'euros. Comment remboursera-t-elle ses créanciers?

À ce niveau de pantalonnade financière nous pouvons réellement parler de sabotage et de trahison. Qui pilote Air France? Le nouveau PDG canadien arrivé en juillet 2018 avec fanfare et trompettes et une rémunération annuelle indécente de 4,25 millions d'euros? Non, sa discrétion est tellement marquante qu'on en aurait oublié son existence. L'État qui investit son argent sans décider? Pas plus. La technocratie antidémocratique qu'est l'UE? De toute évidence!

Nos intérêts nationaux sont délibérément niés. Ces 11 milliards d'euros d'aides d'État vont alourdir notre dette publique sans effet durable et sans finalité stratégique. Et ce surcroît de dette sera invoqué, soyons en sûr, par cette même l'UE, avec la collaboration de nos élites politiques, pour imposer un jour de nouveaux sacrifices, accélérer la destruction de notre modèle social, de notre Sécurité Sociale, de nos retraites... Nous sommes bel et bien trahis. ■

JEAN LATOUR.

(1). Cf. *Royaliste* n° 1190 du 18 mai 2020.

(2). $(14,3 \% \times 1,9) + 1,4 / (1,9 + 1,4) \% = 50,6\%$

(3). $[14,3 \% \times 1,9) + 7] / (1,9 + 7) \% = 81,7\%$

(4). Article L223-42 du Code de Commerce : « Si, du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, les associés décident, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société. »

(5). $[(14,3 \% \times 2,1) + 0,6] / (2,1 + 1) \% = 29\%$

Ulster: un passé qui ne passe pas

Les émeutes actuelles en Irlande du Nord ne sont pas que le fruit des difficultés d'application du Brexit mais elles ont des racines profondes.

La contestation est partie de Derry puis a gagné Belfast, Carrickfergus, Ballymena et Newtownabbey. Elle est l'œuvre de très jeunes gens parfois manipulés par des groupes extrémistes ou des trafiquants de drogue issus pour la plupart des secteurs unionistes révoltés par la situation actuelle, faite de restrictions imposées du fait de la crise de la Covid-19, de difficultés d'approvisionnement engendrées par le statut spécial de l'Ulster dans le Royaume-Uni post Brexit et des oppositions entre Londres et Bruxelles quant à ses modalités d'application. Et l'on peut blâmer à bon droit les uns et les autres en fonction de ses convictions.

Plus fondamentalement, elle est le fruit d'une crise identitaire que connaît aujourd'hui la communauté protestante ou unioniste. Très largement majoritaire au début des années 1990, les chiffres à paraître du dernier recensement devraient montrer qu'elle est dés lors minoritaire. Quelle peut désormais être sa place dans la province? Comment empêcher une réunification



Ulster. Bannière unioniste affichée à Sandy-Row lors des émeutes de mars.

qui paraît arithmétiquement inévitable à terme? La frontière maritime entre l'Irlande et la Grande-Bretagne mise en place par les accords sur le Brexit n'en est-elle pas la préfiguration? Mais la contestation ne concerne pas que les jeunes protestants. Elle s'est muée en effet en opposition entre communautés qui n'a jamais disparu depuis 1998.

Qui a circulé en Ulster ces dernières années ne peut qu'avoir été frappé par les murs qui séparent les communautés et par ces ghettos urbains, fièrement revendiqués, organisés. C'est vrai à Derry comme à Belfast et ailleurs. Sans oublier les fresques murales sur les maisons et les drapeaux arborés

qui vous rappellent dans quel secteur communautaire vous vous trouvez. Et ces peintures sont des cris de guerre. Bien sûr la pratique religieuse a reculé en Ulster, mais cela a donné une dimension identitaire plus forte à chaque communauté. Il y a eux et nous et entre les deux un mur. La constitution d'une « Nouvelle IRA » en 2016, les émeutes de 2019 qui avaient provoqué la mort d'une jeune journaliste à Belfast en 2019, illustraient la fragilité de la paix civile. Les oppositions très fortes entre Sinn Féin et DUP au sein des institutions nord-irlandaises les ont paralysées sur de longues périodes et ont nuit à leur crédibilité. L'indulgence des autorités locales qui ont refusé

de poursuivre à la fin mars les organisateurs des obsèques d'un ancien responsable de l'IRA, en contradiction flagrante avec les règles de sécurité sanitaire en vigueur, a été pour beaucoup de protestants la preuve qu'il y avait deux poids et deux mesures en Ulster.

Que les eurobéats ne se réjouissent pas trop vite. La réunification de l'Irlande aurait un coût financier et économique considérable. Le Royaume-Uni alloue douze milliards d'euros chaque année à l'Irlande du Nord. L'Eire est-elle prête à un tel sacrifice? ■

MARC SEVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Équateur.** – Une nouvelle ère s'ouvre après la victoire du libéral-conservateur Guillermo Lasso à l'issue du second tour de l'élection présidentielle, le 11 avril 2021. Banquier de profession, Lasso a battu, avec 52,6 % des voix contre 47,4 %, le candidat socialiste Andrés Arauz, l'« héritier » des derniers leaders du pays, Rafael Correa (2007-2017) et Lenin Moreno (2017-2021). Lasso a promis de lutter en priorité contre la covid-19 puis de s'occuper des deux grandes préoccupations de la population: la pauvreté et le chômage.

■ **Pakistan.** – Les manifestations contre la publication de caricatures religieuses dans la presse française, instrumentalisées depuis octobre 2020 par le parti islamiste Tehreek-e-Labbaik, ont dégénéré à la mi-avril en affrontements meurtriers avec la police. Si le ministre de l'Intérieur tente de calmer la situation, le chef du gouvernement Imran Khan est, quant à lui, soupçonné de connivence avec les extrémistes. Le 23 avril, le Parlement d'Islamabad engageait un débat portant sur l'expulsion de l'ambassadeur de France.

■ **Tchad.** – Alors que les résultats provisoires de l'élection présidentielle l'annonçaient réélu pour un septième mandat, le président Idriss Déby a succombé le 20 avril aux blessures reçues lors d'une attaque contre l'armée régulière tchadienne menée par les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad. Un conseil militaire de transition s'est formé, avec à sa tête un des fils du défunt président, le général Mahamat Idriss Déby.

Voix étrangères

■ **11 septembre bis.** – Contraste saisissant entre les commentaires de part et d'autre de l'Atlantique après l'annonce, le 14 avril, du retrait définitif d'Afghanistan. Volée de bois vert contre la décision de Biden dans l'hebdomadaire britannique *The Economist* qui lui consacre un éditorial et trois articles de fond: « *Biden a tort* », « *ses raisons ne convainquent pas* ». Le journal les retoque une à une, ne laissant que du négatif à tous points de vue. Réactions en revanche feutrées au *New York Times*, un peu moins au *Washington Post*, mais tous deux n'affichent aucune surprise et cherchent comme le président à « positiver ».

Ce contraste s'explique par plusieurs facteurs: la décision avait été prise par Donald Trump il y a un an. Avec Biden, elle devient bipartisanne, à l'exception de

quelques « faucons » néo-conservateurs. L'opinion publique américaine est aux trois quarts favorable au retour des « boys ». Elle s'était fort peu intéressée au sujet ces dernières années, le nombre de morts parmi les forces étant minimal. L'opération était menée par des soldats professionnels. Les actions terroristes d'origine djihadiste se sont raréfiées, notamment par rapport aux massacres domestiques dus aux armes à feu. « Kenosha avant Kandahar »: Kenosha, au nord de Chicago, avait été le théâtre d'émeutes en août dernier. La sécurité devait être recentrée sur le territoire national et non combattue à dix mille kilomètres.

Les Européens en revanche sont frontaliers de cette zone d'insécurité. Les réfugiés afghans sont les plus nombreux à arriver en Europe occidentale, via la Turquie. Les perspectives de guerre civile et de prise du pouvoir par les Talibans devraient déclencher

un nouvel afflux massif de réfugiés avec le Royaume-Uni pour destination finale, en passant par Calais. Il n'en est pas question dans les journaux consultés. Ce non-dit représente pourtant l'arrière-plan du débat. Les réfugiés afghans ne traversent pas l'Atlantique, sauf les collaborateurs de l'armée américaine munis d'un visa.

Les Européens s'inquiètent également de qui va combler le vide ainsi laissé par le départ des Américains: le Pakistan et, compte tenu des liens étroits entre Pékin et Islamabad, la Chine. Ils comparent ce retrait à ceux de l'Empire britannique en 1842 et de l'Union soviétique en 1989. Un « columnist » du *Washington Post* répond que l'Afghanistan ne sera pas le « tombeau » de l'empire américain, car il n'y a pas – ou plus – d'empire américain, mais la fin de « la nation indispensable ».

Y. L. M.

Pour avoir longtemps négligé le facteur religieux dans les relations internationales à l'ère du « retour de Dieu », les diplomaties tendent aujourd'hui à le surestimer alors que la croyance religieuse connaît une chute brutale et quasi-générale.

Du pouvoir spirituel

PAR YVES LA MARCK.

Le pape François fait des efforts héroïques pour masquer l'obsolescence du pouvoir d'influence de l'Église catholique à travers le monde. Qu'est-ce qu'il reste du voyage en Irak ? se demandait un éditorialiste catholique à peine un mois plus tard. La comparaison avec le pontificat de Jean-Paul II ne peut que desservir ses successeurs, mais il a correspondu à une époque particulière de l'histoire européenne. Ce fut une illusion de croire que son effet était structurel alors qu'il n'était que conjoncturel. Entre 1978 et 2005, on a en effet assisté à un « réveil du religieux », attesté par des statistiques croissantes de pratique ou de croyance. L'Europe du nord faisait seule exception. Or, les mêmes sources statistiques montrent que la courbe s'est inversée depuis 2007 avec une accélération de plus en plus vertigineuse et quasi générale, aux seules exceptions du monde arabo-musulman et de l'Inde. Le recul est particulièrement marqué dans le cas des États-Unis qui rattrapent les niveaux d'indifférentisme de l'Europe, alors que l'on avait tant glosé sur l'écart entre les deux.

Le Pape combien de divisions ? Si les religions reculent, la diplomatie vaticane, qui n'aurait plus comme raison d'être de bâtir des ponts entre acteurs se reconnaissant pratiquants ou croyants, ne devrait logiquement plus apparaître que comme une diplomatie comme les autres, en l'occurrence celle du plus petit État du monde. Or, comme le rappelait le P. Jean-Michel Garrigues, entre la perte des États pontificaux en 1870 et les accords du Latran de 1929, la fonction pontificale n'avait pas davantage de pouvoir temporel. « *Et à ce qu'on sache, l'Église n'en est pas morte.* » Cette situation n'a pas empêché le pape Benoît XV de lancer une initiative diplomatique sans précédent pour arrêter la Grande Guerre. Sans aucun succès d'ailleurs. De tous les belligérants, il n'y avait qu'une seule puissance officiellement catholique, l'Autriche-Hongrie.

En deçà d'une masse critique de fidèles, le Pape a besoin de relais institutionnels. Dans l'entre-deux-guerres, Pie XI choisit d'ignorer la SDN (1). En 1945, la situation avait radicalement changé à tel point qu'aujourd'hui encore l'Union européenne compte seize États à majorité catholique sur 27 (dont, il est vrai, six issus de l'ex-Autriche-Hongrie). Paul VI, le premier pontife à se rendre à l'ONU (4 octobre 1965), le premier à organiser une Europe de la démocratie chrétienne dite « Europe vaticane », avait su saisir le moment multilatéral avant que revienne le monde des



Le pape François. Son prochain grand déplacement devrait concerner la zone indo-pacifique.

nations. Jean-Paul II fut l'homme de la situation mais, sur le long terme, il aura raté à la fois le tournant post-communiste en Europe et la théologie de la Libération en Amérique latine. Il tenta une grande coalition des religions, toutes dénominations confondues, alliées dans les instances internationales contre la culture « libérale » (au sens anglo-saxon). Mais celle-ci se révéla impuissante à résoudre les conflits locaux trans-religieux ou inter-religieux, de l'ex-Yougoslavie au Sri-Lanka. En dépit de son aura anticommuniste, il échoua à convaincre le président américain de ne pas faire la guerre en Irak en 2003 au risque de « réveiller » le Djihad.

Une diplomatie cohérente avec le monde futur.

Le pape François a repris la même approche avec une méthode différente en nouant des accords normatifs avec les autorités théologiques reconnues dans l'Islam sunnite (l'imam d'Al-Azhar) et récemment chiite (le grand Ayatollah Sistani en Irak). L'Islam est aujourd'hui la religion qui comprend le mieux la nature de l'autorité du Pape, dans la mesure où il ne connaît pas la séparation du temporel et du spirituel au sens de la rationalité occidentale. Le Pape est donc quelqu'un qui compte pour l'Islam, ce qui n'est plus le cas en Europe ou en Amérique. François est d'autant plus isolé dans sa démarche. Son discours n'est pas partagé par la majorité de l'opinion catholique et encore

moins par les opinions publiques occidentales. Alors que chaque pays conduit des politiques différentes et souvent divergentes à l'égard des musulmans résidents et de l'immigration, aucune ne semble tenir compte du Pape, alors même que celui-ci cherche à créer des liens afin d'arriver à des approches communes. S'il prêchait la Croisade, peut-être serait-il mieux applaudi. Même à l'époque, la papauté eut du mal à rassembler.

Le prochain voyage du pape François, si la pandémie n'avait pas bouleversé ses plans, devait être pour l'Indonésie, le plus grand pays musulman du monde, et la Papouasie-Nouvelle Guinée, le plus animiste. Au cœur de la stratégie indo-pacifique des grands États, l'Asie du Sud-Est est un cas particulier de coexistence (pas toujours pacifique) entre musulmans, chrétiens et bouddhistes. Le Pape a compris que son influence ne s'exerçait plus sur les centres de pouvoir et qu'il lui fallait repartir des périphéries. Or ces périphéries confinent aux nouveaux centres, ceux du monde futur, loin de l'Europe. L'enjeu de la raison et de la foi qui était celui du vieux monde devient celui de l'esprit et de la matière (Inde contre Chine). Raison supplémentaire pour la diplomatie religieuse d'être encore moins pertinente ? Bien au contraire, car nous touchons là au cœur du pouvoir spirituel.

Prenons l'exemple du dialogue juéo-chrétien. Ne fut-il pas d'abord théologique avant d'emporter des conséquences diplomatiques sur la reconnaissance de l'État d'Israël et le statut des Lieux-Saints ? Il a commencé par une réforme en profondeur de l'Église et un nouveau regard sur le judaïsme et les juifs. Si l'on transpose cela aux mondes chinois et indien, le premier a capturé l'aura du dalaï-lama, tandis que le second se prétend le gourou d'une multitude. À l'exception des Philippines, les Catholiques sont une infime minorité dans un océan d'hindouisme et de confucianisme. Dans les plus petites communautés, François a créé des cardinaux comme des bornes GPS. La diplomatie religieuse ne doit pas être confondue avec l'installation des églises. Elle part au contraire du postulat de l'absence de christianisation. Teilhard de Chardin l'avait bien vu après un si long séjour en Chine, constatant l'échec temporel des Missions. François y laissera un héritage et peut-être une succession. ■

(1). Dominique Decherf, *L'Aumônier du palais. Yves de La Brière. Un internationaliste chrétien au temps de la Société des Nations*, France-Empire, 2021.



WIKIPEDIA, PHOTO DUMA.GOV.RU

Séance de la Douma en 2018. L'assemblée russe, dominée par le parti présidentiel, n'est plus le seul lieu où s'expriment les oppositions au régime.

Les oppositions en Russie

Professeur de civilisation russe à l'université de Nanterre, Jean-Robert Raviot nous offre un panorama des mouvements d'opposition à Poutine, qui sont très divers et dépassent de très loin le seul cas Navalny.

Royaliste: Les médias français font le récit d'une confrontation entre le Pouvoir et l'Opposition. Est-ce pertinent ?

Jean-Robert Raviot: Non. Il y a plusieurs oppositions en Russie, de nature différente, qui n'ont pas les mêmes orientations idéologiques et qui ne se comportent pas de la même manière dans le système politique ou par rapport à celui-ci. Pourtant, les médias occidentaux évoquent un peuple soudé derrière son président, un peuple qui serait « zombifié » par la télévision russe, avec ça et là quelques opposants réduits à la protestation de rue.

Cette pluralité de la société russe, est-elle ancienne ?

Oui. Il faut distinguer la pluralité du pluralisme qui est une réalité reconnue par les institutions. En URSS après Staline, il y avait déjà une pluralité politique : derrière le rideau du parti et de l'idéologie uniques, il y avait un pluralisme latent dans les cercles intellectuels, bien au-delà des dissidents, dans ce qu'on appelait le non-conformisme intégré. Il y avait aussi une pluralité politique dans les cercles dirigeants, au sein du Comité central et du Politburo. Cette pluralité avait été étudiée par André Amalrik dans son excellent livre *L'Union soviétique existera-t-elle encore en 1984 ?* où l'on trouve cette pluralité

schématisée sous la forme d'une roue des idéologies qui s'articule autour de trois grandes tendances : le marxisme, le nationalisme russe et le libéralisme, c'est-à-dire les idées libérales-démocrates occidentales. Aujourd'hui, il faut remplacer le marxisme par le centrisme qui définit le parti majoritaire Russie unie, mais on retrouve le nationalisme et le libéralisme.

Comment cette pluralité politique a-t-elle été reconnue après l'effondrement de l'Union soviétique ?

La Constitution de 1993 instaure un régime démocratique pluraliste à l'occidentale, avec la possibilité de créer des partis. De nombreuses organisations – plus de 700 – sont apparues dans les années 1990 et quelques-unes sont entrées à la Douma et dans les assemblées régionales des républiques de Russie : le Parti communiste, le Parti libéral-démocrate de Russie (LDPR) qui n'est ni libéral ni démocrate, mais nationaliste et protestataire, et d'autres formations de tendances diverses. Dans les années 90, il y avait quatre grandes tendances politiques : les libéraux-démocrates, qui soutenaient Eltsine mais qui se sont divisés en groupes irréconciliables après le coup de force d'octobre 1993 contre le Soviet suprême ; la tendance centriste qui regroupait plusieurs partis

de cadres administratifs et qui soutenait le pouvoir fédéral ; la tendance « national-patriotique » représentée par le LDPR et d'autres formations ; le Parti communiste de la Fédération de Russie (PCFR) et toute une constellation de formations communistes. Les écologistes n'ont pas été reconnus comme tendance et leurs mouvements sont proches des libéraux-démocrates et des centristes.

Pendant les années 90, on a assisté à l'expansion du centrisme – des partis soutenant le pouvoir. Ce n'était pas une expansion électorale, mais cette mouvance avait la majorité à la Douma et, souvent, dans les assemblées régionales. Eltsine a toujours refusé de créer un parti pro-présidentiel parce que ce centrisme éclaté en plusieurs formations ne l'empêchait pas de faire voter les lois qu'il souhaitait.

Comment Vladimir Poutine en est-il venu à changer ce système ?

Poutine est, en 1999, un centriste. Il se crée autour de lui le parti Unité en vue des élections législatives de décembre 1999, et la dynamique qui en résulte aboutit à la création d'un grand parti pro-présidentiel, Russie unie, qui va devenir ultra-majoritaire à partir de 2001. Dès cette date, ce parti contrôle les deux-tiers des sièges à la Douma et détient également une majorité

absolue dans la quasi-totalité des régions et républiques de Russie. Le paysage du pluralisme russe s'en trouve complètement changé, car les oppositions sont encore plus marginalisées qu'elles ne l'étaient par la prééminence de Russie unie. Il faut parler des oppositions car il en existe deux catégories : l'opposition légale, intégrée au système, et l'opposition hors-système.

La loi sur les partis politiques, adoptée en 2004 et plusieurs fois amendée par la suite, a formalisé ce que les conseillers de Poutine ont appelé la démocratie souveraine qui est une démocratie sans alternance assumée. Le milieu dirigeant assume cette absence d'alternance, qu'il justifie par l'incompétence des opposants, coupés de la « ressource administrative » et condamnés à la tribune officielle de la Douma pour les partis qui ont des élus, et à l'activisme de rue pour les autres.

La montée du centrisme a bouleversé les rapports de force qui existaient dans les années 90. Alors que les quatre grandes orientations s'équilibraient à l'époque d'Eltsine, le centrisme va complètement absorber le national-patriotisme, qu'il faut distinguer du nationalisme. Le national-patriotisme met en avant l'héritage national, la continuité de l'État dans le cadre d'un État post-impérial et post-soviétique opposé au nationalisme ethnique. Il y a donc cette tendance centriste, qui s'appelle maintenant conservatrice, néolibérale en économie et national-patriotique représentée par Russie unie, la tendance communiste (15 %) et la tendance libérale-démocrate, qui est très faible.

Comment cette opposition institutionnelle se comporte-t-elle ?

Le Parti communiste revendique 180 000 membres à l'échelle de la Fédération alors que Russie unie en annonce plus de deux millions. Le PC a abandonné l'idéologie marxiste-léniniste au profit d'une idéologie nationale-communiste et l'on voit les dirigeants communistes se précipiter aux fêtes religieuses. Il mène une opposition sélective : il soutient à fond le parti du pouvoir en politique étrangère mais il mène une opposition réelle à la Douma sur les politiques sociales et économiques.

Il est intéressant de noter que la sociologie électorale du PC a évolué : en trente ans, il a perdu la moitié de ses électeurs, parce que son électorat est âgé – et féminin... car les femmes russes vivent dix ans de plus que les hommes. Cependant, le Parti essaie de renouveler ses soutiens et tente de se présenter comme le parti de la classe moyenne. Aux dernières élections présidentielles, le président du parti, Guennadi Ziouganov, ne s'est pas présenté : il a laissé la place à Pavel Groudinine, patron d'une coopérative agricole âgé d'une cinquantaine d'années et non-membre du parti, qui a donné un nouveau visage à la mouvance communiste. Plus récemment, le Kremlin a nommé comme gouverneur de la région d'Orel un jeune juriste membre



Jean-Robert Raviot est un des meilleurs spécialistes du monde russe contemporain.

de la direction fédérale du PC. La direction du parti, vieillissante, est confrontée aux nouvelles radicalités de gauche qui sont opposées à la ligne institutionnelle du Parti communiste. Il y a, par exemple, AKM – Avant-Garde de la jeunesse rouge – dont les dirigeants ont souvent été emprisonnés.

La faiblesse de l'opposition Institutionnelle renforce Les opposants hors système.

J'en viens au LDPR, qui est le parti de la protestation capturée – capturée par le pouvoir. Ce parti est centré sur son leader, Vladimir Jirinovski, connu pour ses pugilats médiatiques, mais il ne faut pas oublier que son organisation revendique 380 000 membres. Ce parti est intégré dans l'État puisque plusieurs de ses dirigeants tiennent le comité des Affaires étrangères de la Douma et participent aux campagnes de promotion de la Russie à l'étranger. Cependant, le LDPR mène une opposition verbale et son électorat, qui fait partie de la petite classe moyenne, est essentiellement protestataire. Ce parti a beaucoup progressé dans l'Extrême-Orient russe et ce n'est pas par hasard si une vague de protestation durable a secoué Khabarovsk, à cause de l'éviction d'un gouverneur élu au suffrage universel et populaire, qui était LDPR.

Il y a la galaxie libérale-démocrate...

Il y a le parti Iabloko créé dans les années quatre-vingt-dix et d'autres petits partis du microcosme métropolitain, c'est-à-dire des partis qui représentent la classe

supérieure des grandes villes. Mais ces partis, très divisés et sans véritable leader qui pourrait les réunir sur son nom, sont très peu présents dans les assemblées.

Comment ces oppositions marginalisées parviennent-elles à exister ?

La faiblesse de l'opposition institutionnelle renforce les opposants hors-système qui considèrent que les grands partis comme le Parti communiste et le LDPR sont « des annexes de Russie unie », comme l'a dit à plusieurs reprises Alexeï Navalny. Ainsi, le système de la démocratie souveraine polarise le conflit politique entre les formations du système et les formations hors-système et c'est bien ce qui est présenté par les médias occidentaux.

La liste des partis hors-système est publiée : treize formations qui se sont vu refuser l'agrément en qualité de parti politique, comme prévu par la loi. Le plus connu, c'est La Russie du futur d'Alexeï Navalny : dans son mode de gestion, dans le choix des cadres, c'est plutôt une ONG, qui s'estime comme la plus légitime pour défendre les idées libérales-démocrates. Elle est « pro-européenne », sans qu'on sache très bien ce que cela veut dire. D'autres partis libéraux-démocrates ont été écartés comme le Parti libertarien. L'argument invoqué pour ne pas les reconnaître, c'est que ce sont des partis financés par l'étranger qui constitueraient une Cinquième colonne.

L'autre grande tendance des partis hors-système, c'est le nationalisme représenté par Grande Russie et d'autres formations ultra-nationalistes russes qui sont exclues pour extrémisme violent et racisme.

Finalement, il y a opposition et opposition. À côté des oppositions politiques, il y a dans la société une opposition diffuse et non politisée. Cela paraît paradoxal mais, dans de nombreux cas, l'engagement civique est un substitut à l'engagement politique, dans le contexte de ce que j'appelle l'athéisme démocratique en Russie : très faible croyance dans le mécanisme des élections comme mode de choix des dirigeants. Cet engagement prend soin de ne pas apparaître sous des traits trop politisés afin de ne pas être discrédité. Ainsi, depuis 2016, le vaste « mouvement des poubelles » qui proteste contre l'incinération ou le traitement des ordures dans les périphéries urbaines et, depuis 2015, le mouvement des routiers qui protestent contre un système de péages un peu similaire à nos portiques de l'écotaxe ; il y a aussi beaucoup de mobilisations urbaines pour des objets patrimoniaux ; enfin des mobilisations de rue – comme celle de Khabarovsk que j'évoquais et qui a été beaucoup plus importante que les manifestations pour Navalny.

L'opposition dont on parle dans les médias français n'est pas l'opposition principale et les clichés sur Navalny cachent une réalité plus complexe et plus intéressante. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

Vers l'Orient compliqué



D.R.

Charles Thépaut, diplomate français ayant servi en Algérie, au Proche-Orient et dans le cadre de la coalition contre *Daech*, nous propose une visite approfondie d'un monde arabe en crise.

En crise, mais aussi en morceaux, après l'échec du panarabisme, et auquel il serait vain de chercher une clé ou une grille unique de lecture, une fracture ou dominante résumant ses contradictions.

Un retour sur l'histoire longue nous montre d'abord la complexité géographique, historique et culturelle de ce qu'on appelle le, « monde arabe », marqué par une multitude de divisions et des dominations successives, qui ont engendré des récits identitaires empreints de nostalgies.

Ce monde, réveillé au début du siècle dernier par la « *nahda* » ou renaissance, chercha son unité dans l'arabisme puis l'islamisme. Se juxtaposèrent, aux différentes périodes, des séries de conflits, guerre froide, opposition avec Israël, conflits régionaux, qui empêchèrent toute unité, justifèrent et confortèrent des régimes autoritaires, la « rente militaire » et la « rente religieuse ». De fausses stabilités auxquelles mirent fin les « printemps arabes ».

L'auteur distingue pour ceux-ci trois phases : l'explosion, plus ou moins couron-

née de succès selon les pays, la contre-révolution ou la reprise en main par les pouvoirs en place, la transformation en conflits régionaux. Il revient sur les événements : nulle part, sauf peut-être en Tunisie, ces révoltes n'engendrèrent des démocraties permettant un progrès économique. La fin des « printemps » vit l'émergence de *Daech*.

La troisième partie nous montre une région toujours en tension, en crise démographique, écologique, économique, ne parvenant pas à une gouvernance capable de répondre à ces crises. Le politique n'est pas à la hauteur de sociétés qui connaissent de réelles évolutions technologiques et économiques, font preuve de créativité, sont en partie insérées dans la mondialisation.

Dans cette « *région sans maître* », le Golfe, comparativement prospère, ne peut proposer une issue unifiante, les clivages ancestraux, notamment religieux, ne rendent plus compte des conflits, la cassure sunnites-chiites n'est qu'en partie explicative. La question palestinienne reste centrale mais le front arabe est rompu. De nouveaux conflits sans issue, une région fragmentée par l'effondrement étatique et la domination des milices. « *Les*

peuples veulent moins de régime mais plus d'État », que les logiques tribales ou confessionnelles ne sauraient suffire à reconstruire. La guerre froide Iran-Arabie saoudite devient un clivage déterminant, mais aussi l'opposition entre pro-fréristes et anti-fréristes. Washington, de moins en moins dépendant du pétrole du Moyen-Orient, ne veut plus être le gendarme de la région, d'autres acteurs apparaissent, comme la Russie. L'Europe peine, en tant que telle, à être un acteur de premier plan.

À la lecture de cet ouvrage complet et détaillé, le lecteur a certainement abandonné nombre d'idées simplistes, mais perdu le peu de certitudes qu'il pouvait avoir, et s'interroge sur les voies d'une reconstruction de cette région qui semble voler de crise en conflit, et sur la fin possible du « malheur arabe ».

Les ponts culturels et historiques entre notre pays et des sociétés qui comptent nombre d'acteurs dynamiques et originaux peuvent-ils rouvrir la voie d'une renaissance de la « politique arabe de la France » ? ■

ÉRIC CEZEMBRE

► **Charles Thépaut, *Le Monde arabe en morceaux. Des printemps arabes au recul américain*. Armand Colin, mars 2020.**

Dans les revues

■ **La crise de l'Université.** – L'actualité récente s'est concentrée sur deux points à propos de l'Université : le malaise des étudiants et le reproche d'« *islamo-gauchisme* » fait à certains enseignants. Cette focalisation médiatique sur des questions conjoncturelles occulte les problèmes profonds de l'Université. Olivier Beaud et François Vatin, respectivement professeur de droit et sociologue, poursuivent pour leur part, dans *Commentaire*, une analyse de fond de la « *question universitaire* », engagée depuis plusieurs années. Leur dernier article les conduit à s'interroger sur la « *corrélation entre la situation de la "profession universitaire", et nos médiocres résultats en matière éducative, tels qu'ils sont évalués par les enquêtes internationales* ».

L'État s'est longtemps désintéressé de l'Université et des uni-

versitaires, intervenant peu dans leurs affaires. Mais « *quand il a commencé à s'intéresser à eux, ce fut, sans réflexion sur le métier, essentiellement parce qu'il fallait assurer le gardiennage de masses croissantes d'étudiants* ».

L'histoire des statuts des universitaires révèle en effet que : « *Derrière l'apparent fouillis d'intitulés professionnels qui se sont succédé au cours du temps depuis le XIX^e siècle, se profile une étonnante continuité historique, marquée par le peu d'intérêt de l'État pour la profession : invention de dispositifs statutaires ad hoc pour faire face à la croissance des effectifs étudiants, pression syndicale en faveur de la fonctionnarisation et de l'égalisation des statuts, satisfaction partielle des revendications qui tire l'ensemble de la profession vers le bas, suivis par un nouveau cycle analogue.* »

Les auteurs resserrent leur étude autour de l'enseignant-chercheur, « *une espèce hybride, plus*

ou moins enseignant ou plus ou moins chercheur ». L'introduction de cette « *expression malheureuse* », dans la loi Savary de 1984 sur l'enseignement supérieur, était « *liée à la satisfaction d'une revendication syndicale qui, en visant l'unification du corps des universitaires, conduisait mécaniquement au nivellement des statuts par le bas* ». Or, insistent les auteurs, « *la valeur d'une profession se joue aussi sur sa rareté. La bataille sémantique a été perdue par les professeurs d'Université* ».

Tout en se défendant par avance du reproche d'égalitarisme, Olivier Beaud et François Vatin remettent en cause la pertinence d'une politique prenant les choses « *« par le haut* », au lieu de se préoccuper de la nature de la formation que l'on entend donner aux jeunes Français, des compétences requises en conséquence du personnel universitaire et des statuts idoines à cette fin. »

« *De façon générale, ajoutent-ils, c'est toute la profession enseignante qui est aujourd'hui maltraitée en France par l'État, si on compare sa situation à celle qui a cours chez nos voisins à situation de développement comparable* ».

Les réformes successives ont en effet abouti à une « *dévalorisation relative de la condition universitaire en comparaison des emplois du secteur privé de niveau comparable, et même des emplois publics des autres ministères* ».

L'histoire des statuts universitaires, conduit les auteurs à douter qu'on puisse « *vraiment prétendre résoudre ce grave et récurrent problème en modifiant les règles de recrutement des universitaires, sans se pencher sur la définition de leurs missions et des conditions de leur exercice* ».

L. L.

► **Olivier Beaud et François Vatin, « *La profession universitaire* », *Commentaire*, n°172 & n°173 (2020-2021).**

L'invention du christianisme

Lorsqu'il apparaît dans une province lointaine de l'empire romain, le christianisme n'a aucune chance de se développer sous la forme d'une religion et d'une pensée théologique et philosophique. L'homme crucifié en l'an 30, sous le règne de Tibère, n'a jamais rien écrit ni institué. Il laisse quelques disciples qui auraient pu former, au mieux, une secte juive parmi d'autres, sans influence sur la formidable puissance romaine.

Cuvre collective rassemblant les travaux d'excellents universitaires, le grand et beau livre *Après Jésus, L'invention du christianisme*, qui retrace les premiers siècles de l'aventure chrétienne, nous apprend comment l'in-vraisemblable est devenu possible grâce aux apôtres, à la rédaction des Évangiles, à Paul de Tarse, aux premières assemblées qui partagent le « repas du Seigneur ».

Du strict point de vue de l'anthropologie religieuse, nous pouvons dire que la parole du Christ a engendré, sans rien établir, un christianisme qui invente au fil du temps ses rites, ses institutions et ses dogmes. Encore faut-il pouvoir dégager, après vingt siècles, la signification générale de cette religion qui a aujourd'hui cessé de structurer cette Europe qu'elle a largement définie. La postface de l'ouvrage, rédigée par Marcel Gauchet, nous permet d'envisager la philosophie de l'histoire d'un christianisme qui est à lui-même sa propre philosophie de l'histoire.

La foi chrétienne est toute simple dans sa formulation: le Christ, fils de Dieu, est mort et ressuscité. On croit ou on ne croit pas à cette résurrection et à l'ascension du crucifié vers le Ciel après quarante jours, mais les croyants y voient quant à eux la preuve que le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde. Telle était déjà la conception juive. À l'opposé des premières religions où se pratiquent des rites qui sont la trace d'une origine mythique, l'Éternel, qui est hors du monde, se manifeste directement aux hommes en dictant sa Loi à Moïse. Dans le christianisme, ce don de la Loi se prolonge par le don de ce Fils qui a pris la forme humaine pour annoncer la bonne nouvelle de la rédemption et de la résurrection des corps. Le christianisme donne aux croyants le sens métaphysique de leur vie personnelle et l'ultime signification de l'histoire universelle.

Le Christ comme médiateur. Selon cette perspective, rien n'est plus essentiel que d'assurer son salut et le chrétien se projette hors du monde, dans la vie éternelle, tout en assumant les affaires de ce monde. Cette tension entre l'ici-bas et l'au-delà soulève d'immenses difficultés mais la promesse christique donne aux croyants un dynamisme qui explique en partie la diffusion rapide de la nouvelle religion. Paul de Tarse joue à cet égard un rôle majeur parce qu'il est à la fois juif quant à la religion, grec par sa culture et citoyen romain. C'est lui qui présente le christianisme comme prolongement et accomplissement de la loi mosaïque et c'est lui



Marcel Gauchet. Le christianisme offre une nouvelle forme de médiation entre la terre et le Ciel

qui universalise le message. Telle est la révolution chrétienne: elle brise la répétition des cycles et la clôture du monde grec et romain pour ouvrir sur une espérance infinie.

Marcel Gauchet souligne un aspect fondamental du christianisme, qui intéresse croyants et incroyants: Dieu ne donne pas aux hommes un maître tout-puissant, mais un médiateur. Le Christ se présente comme l'intercesseur entre Dieu et les hommes et leur présente un idéal de la médiation qu'ils peuvent mettre en pratique entre eux et avec les puissances de ce monde. Il n'y a pas de forme chrétienne du gouvernement, ni de politique chrétienne, mais une méthode constructive et apaisante pour fabriquer des institutions rationnelles. La foi religieuse ne détruit pas le travail de la raison, mais lui fixe des limites en affirmant qu'il y a des mystères qui sont moins incompréhensibles qu'un monde dépourvu de ces mystères.

La dialectique des deux cités, divine et humaine, va provoquer des conflits majeurs dans les sociétés chrétiennes. Quant à la dialectique de la raison et de la foi, elle est à la source d'innombrables débats entre des chrétiens qui sont à la fois dans le monde et hors du monde. Très vite, apparaissent des conflits d'interprétation du message christique qui poussent les communautés chrétiennes à constituer une autorité arbitrale chargée de délivrer la vérité dogmatique. L'Église s'organise progressivement en se séparant de

plus en plus nettement puis violemment du judaïsme. Cette institution proclame qu'elle prolonge le corps du Christ dans l'attente de la fin des temps et s'institue comme puissance médiatrice entre Dieu et le peuple des croyants, entre les communautés chrétiennes qu'elle protège des hérésies, puis entre les chrétiens et le pouvoir politique. Aujourd'hui encore, au vu des contre-Églises qui se sont organisées pour administrer des religions séculières, on comprend la force d'attraction d'une institution qui produit et fait respecter une dogmatique au nom d'une vérité supérieure...

À la conquête du monde romain. C'est cette Église, longtemps persécutée mais magistralement armée par la récupération du judaïsme et de la philosophie grecque, qui va conquérir le monde romain. Conquête inouïe, qui s'explique par la transformation de la religion romaine selon la logique impériale. L'empereur est un personnage sacré qui symbolise l'État mais qui n'est pas considéré comme une divinité. L'empereur était apparenté aux dieux et « le culte dont il faisait l'objet était rendu, non à sa personne, mais à ce principe divin qui inspirait son action et qui se manifestait dans le caractère invincible de ses armées, dûment sanctionné par la célébration de ses triomphes » souligne Marcel Gauchet. Plus l'empire s'étend, plus il perd de vue l'origine mythique que la religion romaine prolongeait. Et quand Rome subit des défaites, l'empereur est discrédité dans son rôle de médiateur entre l'empire et les dieux. Or le christianisme propose un nouvel universel, un nouveau système de médiation (1) et une nouvelle aventure historique.

La conversion de Constantin en 312 donne à l'Église une puissance spirituelle et temporelle dont elle ne fera pas nécessairement bon usage, mais qui va donner à l'histoire européenne son mouvement pendant une quinzaine de siècles avant de perdre son pouvoir puis son autorité, dans un monde toujours profondément marqué par les diverses expressions de la foi chrétienne. ■

B. LA RICHARDAIS.

► Sous la direction de Roselyne Dupont-Roc et Antoine Guggenheim, *Après Jésus. L'invention du christianisme*, préface de Mgr Joseph Doré, postface de Marcel Gauchet, Albin-Michel, octobre 2020.

(1). Cf. Bernard Bourdin, *La Médiation chrétienne en question, Les jeux de Léviathan*, Le Cerf, 2009.

Un appel à la repolitisation citoyenne

Natacha Polony a publié en février un court essai qui possède la force du tract et l'esprit du *samizdat*. En posant la question éponyme « sommes-nous encore en démocratie ? », elle invite à une prise de conscience indispensable avant les grandes échéances électorales de 2022.

Le sujet n'est pas complètement tabou, pour peu qu'il soit circonscrit aux doctes échanges de colloques universitaires ou exposé, avec pléthore d'arguments et de sources, dans des ouvrages au lectorat hélas confidentiel. En revanche, poser au grand public la question de l'état de la démocratie en France, c'est se rendre suspect d'un crypto-fascisme fantasmé. Natacha Polony, initiée aux arcanes du monde des médias, le sait mieux que quiconque.

Ce qui importe à l'élite, c'est que la masse ne doute pas. Or, il serait vain de dénoncer la désagrégation démocratique sans interpeller les principaux intéressés, les citoyens eux-mêmes, au plein sens aristotélicien du terme : ceux qui sont capables de gouverner et d'être gouvernés. Le succès obtenu, en 2010, par l'opuscule de Stéphane Hessel *Indignez-vous !* démontre qu'un petit livre peut forger les grandes consciences. *Sommes-nous encore en démocratie ?* par sa forme et son contenu, appartient à la catégorie de ces « alertes littéraires », aisées d'accès et adressées à tous.

Un état des lieux. En quelques dizaines de pages, la journaliste et essayiste parvient à synthétiser les causes de l'affaiblissement des démocraties. La période se prête à un constat flagrant : au nom de l'antiterrorisme puis de la lutte contre la pandémie de coronavirus, les libertés publiques ont été significativement réduites. Un mal nécessaire ? Certainement pas lorsque les mesures d'exception sont détournées pour interdire ou réprimer des manifestations. Pas davantage lorsque la gestion d'une crise sanitaire est confiée à un « Conseil de défense » placé hors de tout contrôle démocratique, en lieu et place du gouvernement responsable devant le Parlement. Le durcissement normatif récent ajoute un étage supplémentaire à l'édifice néolibéral dont Natacha Polony s'attache à décrire tous les aspects.

En apparence, nos institutions politiques n'ont pas évolué. Les principes qui les gouvernent, en particulier la souveraineté nationale et le pluralisme des opinions, restent inscrits dans le marbre de la Constitution. Dans son fonctionnement concret, la démocratie est pourtant réduite à la convocation régulière des électeurs, sans que la qualité du débat d'idées et la possibilité réelle d'une alternative politique ne soient interrogées. « *Toute la mécanique du vote, analyse l'auteur, est faite pour exclure un véritable changement* ». Depuis que les théories économiques néolibérales se sont imposées comme



Natacha Polony. La directrice de *Marianne* livre un constat accablant de l'état de notre démocratie.

« scientifiques », prônant la dérégulation complète des secteurs économiques et transformant le rôle de l'État pour en faire l'accélérateur de la concurrence, le réflexe des élites, décidément épistémocrates, a été de réduire l'incidence du vote populaire. Tout doit être fait pour ne pas remettre en cause les choix économiques jugés « raisonnables ».

Natacha Polony rappelle que le verrouillage du système démocratique prend différentes formes. En France, la plus spectaculaire a bien sûr été le contournement du « Non » opposé au projet de Traité constitutionnel européen lors du référendum du 29 mai 2005, grâce à un vote des parlementaires, largement acquis à la construction européenne, trois ans plus tard. Dans la vie politique nationale, la création de LREM, consécration assumée du fameux « UMPS », a relégué l'opposition aux extrêmes, réduisant encore un peu le spectre de l'engagement politiquement toléré. Au quotidien, la marginalisation des opinions remettant en cause la rigueur budgétaire, les accords de libre-échange, la construction européenne ou encore la porosité entre les décideurs et les milieux d'affaires repose efficacement sur le discrédit par l'assimilation : « réactionnaire » avant-hier, « populiste » hier, « complotiste » aujourd'hui, les marques d'infamies évoluent mais le procédé reste le même.

Enfin, la structure institutionnelle de l'Union européenne renforce cette sclérose démocratique. Bien des travaux

récents, en particulier ceux de la regretée Coralie Delaume, ont démontré que l'accumulation de « strates » successives avait permis de filtrer les décisions et de diluer la responsabilité politique, tout en maintenant l'illusion d'une légitimité démocratique. Avec ses lobbies intégrés au processus décisionnel, sa Commission non élue monopolisant l'initiative des lois, son Parlement marginalisé ainsi que ses « GOPE » (grandes orientations de la politique européenne) annuellement produites, l'UE a corseté démocratie et souveraineté, à la grande satisfaction des formations politiques qui gouvernent la France depuis 50 ans.

Le point de rupture. Il n'y a point d'éveil des consciences qui vaille si un appel au combat ne lui fait pas écho. « *Quiconque aime les hommes, malgré ou à cause de leurs faiblesses, quiconque croit en un progrès possible, ne peut que défendre à tout prix une authentique démocratie, et non ces simulacres qui sont en train de se mettre en place* », plaide Natacha Polony. Nous voilà sans doute à l'orée d'un basculement. Le résultat imprévu des urnes (l'élection de D. Trump, le Brexit...) ou les cortèges populaires trop agités (Gilets jaunes) révèlent une colère contenue que le système démocratique n'est plus en mesure de réguler, et provoquent, dans les cercles du pouvoir, des réminiscences de la « Grande peur » de 1789. Cette tension s'exprime aussi sur les réseaux sociaux qui, maigres exutoires, ne sont pas des espaces publics de discussion mais des plateformes privées qui obéissent à leurs propres règles et qu'enrichissent indirectement les inscrits.

L'armature néolibérale de la société de consommation se fendille. Les individus, pas encore tout à fait atomisés, sentent qu'ils n'ont plus la capacité, par leur vote, d'influer sur le contenu des politiques publiques. Les peuples ne pourront « *lancer une révolution raisonnable* », « *faire tomber de nouvelles Bastilles* » et redevenir de véritables *demos* qu'avec les armes de l'émancipation, c'est-à-dire le savoir, avertit Natacha Polony. Car l'effondrement de l'école républicaine est bel et bien concomitant de la confiscation de la démocratie. L'institution chargée de former des citoyens éclairés, dans la tradition des Lumières, est à terre. Des solutions existent, à condition d'en prendre la mesure... ■

CASIMIR MAZET.

► Natacha Polony, *Sommes-nous encore en démocratie ?* Paris, Éd. de l'Observatoire, février 2021.

Diplomatie

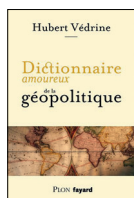
De Chine vers l'Occident

■ **L'amour de la géopolitique.** Si l'on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance, on peut aimer feuilleter un atlas, lire *Tintin* ou vibrer devant un *James Bond*. Gengis Khan, dans *L'Empire des Steppes* de René Grousset, peut fasciner autant que Staline ou Mao. Et la réalité dépasse souvent la fiction nous dit Hubert Védrine dans son *Dictionnaire amoureux de la géopolitique*. Pour lui, cette géopolitique fut principalement américaine, si bien qu'il ne nous épargne aucun des treize derniers présidents ni aucun des penseurs géopolitiques américains. Pourtant, c'est un Américain, Robert Kaplan, qui annonçait en 2012 « la revanche de la géographie ». Et, si la géopolitique, d'origine allemande, a été transposée aux États-Unis, la géographie, elle, est inspirée par la meilleure école française (de nos jours la revue *Hérodote* et Yves Lacoste).

Selon une habitude bien française, le « gaullo-mitterrandisme » est dénigré aujourd'hui, souvent taxé de « cynisme » et de « machiavélisme ». Védrine le défend pied à pied, traite ses détracteurs de « chimériques » et les accuse d'« *irrealpolitik* ». L'auteur fait cependant l'impasse sur un des aspects fondamentaux du « gaullo-mitterrandisme », où Cancun prolongeait Phnom-Penh, confondu avec un tiers-mondisme aujourd'hui éclaté. Balayée donc l'Amérique latine (l'« anachronique gauche latino » ne survivrait que chez le pape), écartés les thèmes « misérabilistes » de la pauvreté, de la faim, des inégalités ou du sous-développement. De Tibor Mende, auteur du fameux *De l'aide à la recolonisation* (1972), ami des parents Védrine, leur fils ne retient que le constat d'échec de l'aide au développement.

Reste le débat sur la démographie, ouvert par Alfred Sauvy en 1953 avec l'invention du mot « tiers-monde ». L'époque a-t-elle gagné à ce changement de focus de la géographie humaine ? Le monde passe au « sud » certes, mais c'est un sud encore plus capitaliste que le nord, dont le théoricien favori de l'auteur est le singapourien Kishore Mahbubani (*L'Occident (s') est-il perdu ?*, Fayard, 2019, et *Le Jour où la Chine va gagner*, Éditions Saint-Simon, 2021). ■

DOMINIQUE DECHERF.



Hubert Védrine, *Dictionnaire amoureux de la géopolitique*, Plon Fayard, février 2021.

L'Occident médiéval a essaimé ses pèlerins sur les routes d'Europe et d'Orient. Mais l'Extrême-Orient a eu aussi ses voyageurs, tel le moine chinois Rabban Cauma, que nous fait découvrir Pierre Klein.

Cauma, né en 1225 à Pékin, est le fils d'un prêtre nestorien qui se voue très jeune au monachisme. Retiré du monde dans une grotte à partir de 1255, il attire cependant fidèles et disciples. L'un d'eux, Marcos, un turco-mongol, est fasciné par son enseignement et le rejoint dans son combat spirituel. Ensemble, en 1275, ils partent pour la Palestine sur les traces du Christ. Arrivés à Maragha en Azerbaïdjan, près du lac Ourmia, ils rencontrent le patriarche de l'Église « nestorienne », Denha I^{er}, qui élève Marcos au rang d'évêque sous le nom de Jabalaha (Dieudonné) et fait de Cauma son périodeute (visiteur épiscopal) pour la Chine. Denha I^{er} meurt peu après et les évêques, soucieux de mettre à leur tête un homme proche du pouvoir, élisent Jabalaha qui devient le premier patriarche mongol d'une Église chrétienne.

En 1287, le khan Arghoun demande au patriarche de lui fournir un ambassadeur qui portera au pape et aux rois d'Angleterre et de France un projet de traité d'alliance. C'est à Cauma qu'échoit cette mission. Le voilà parti pour Rome, Paris et Bordeaux. Un voyage périlleux sur terre et sur mer. Des accueils somptueux et la découverte d'un autre monde, si lointain et si



© OLIVIER.

proche à la fois. Mais un résultat décevant. Cauma repart au Proche-Orient, riche de promesses sans lendemains, et décède en 1294. .

Au-delà de ce récit de voyage, Pierre Klein nous fait redécouvrir un pan trop ignoré de l'histoire du christianisme : l'Église d'Orient, qui remonte aux temps apostoliques, implantée de Chypre à la Chine en passant par l'Asie centrale et le Tibet, mais aussi en Arabie et en Inde.

À son apogée, elle compte jusqu'à 80 millions de fidèles. Elle est pratiquement détruite à l'aube du XV^e siècle, victime des persécutions des Mongols convertis à l'islam, des massacres perpétrés par Tamerlan et des ravages de la Peste noire. Jabalaha lui-même lutte seul jusqu'en 1317 pour éviter à son Église les spoliations et les persécutions.

Ce livre nous fait aussi découvrir un empire mongol trop souvent oublié de nos manuels scolaires, ses déchirements, ses luttes de clans et de fratries et plus particulièrement son fondateur, Temudjin, mieux connu sous le nom de Gengis Khan et son rêve d'empire universel.

Enfin, Pierre Klein nous invite à redécouvrir la géopolitique du Proche-Orient au XIII^e siècle, pris dans les mailles des rivalités entre Mamelouks et Mongols et où s'éteint irrémédiablement l'influence de l'Occident chrétien du moins sur le plan politique, l'Empire byzantin, entamant alors sa longue lutte pour la survie. ■

ROBERT PASTINELLI.

► Pierre Klein, *La Pérégrination vers l'Occident*, Olizane, mars 2020.

Le Carnet

■ **Royaliste antinazi.** – Notre ami François-Marie Fleutot a évoqué ici même (*Royaliste* n°1205) la haute figure du comte Robert d'Harcourt, qui fut parmi les premiers à dénoncer avant guerre la vraie nature du régime hitlérien et qui joua un rôle éminent dans la résistance intellectuelle sous l'Occupation.

Son arrière-petit-fils, Jean de La Rochefoucauld, vient de rééditer chez Perrin son principal essai, paru en 1936, qui dévoilait la façon dont les nazis fanatisaient la

jeunesse allemande. À relire pour ne pas oublier comment émerge une barbarie (Robert d'Harcourt, *L'Évangile de la force*, Perrin, Tempus, février 2021.)

■ **Révolution et dive bouteille.** – L'historien Michel Clapet consacre une enquête inédite et passionnante à l'ivresse sous la Révolution. L'ouvrage souligne l'influence indiscutable de la frénésie alcoolique dans les événements les plus sanglants, comme les massacres de Septembre, la prise de Versailles, celle des Tuileries ou les séances du tribunal révolutionnaire.

Certaines figures de « grands ancêtres » n'en sortent pas grandes. (Michel Clapet, *L'Ivresse de la Révolution*, Grasset, février 2021.)

■ **Mutineries.** – La philosophe Barbara Stiegler a publié l'été dernier un récit très vivant des révoltes des années 2018 à 2020 (Gilets jaunes, retraites), auxquelles elle a pris une part active. Un petit essai riche en enseignements sur les nouvelles formes de mobilisation politique sur lequel nous reviendrons. (Barbara Stiegler, *Du Cap aux grèves*, Verdier, août 2020).

Hommage au prince Philip

Notre ami l'historien Philippe Delorme, qui a consacré une belle biographie au prince Philip, évoque pour nos lecteurs la figure de ce grand serviteur de la couronne britannique et de cet ami de la France.

Royaliste : Que retenir de la carrière militaire du prince Philip ?

Philippe Delorme : Si Philip était prince de Grèce et de Danemark, en tant que petit-fils du roi des Hellènes Georges I^{er}, il appartenait, du côté maternel, à une lignée de marins, au service du Royaume-Uni. Son grand-père, Louis de Battenberg – devenu Mountbatten en 1917 – était Premier lord de la Mer et amiral de la Flotte. Son oncle Mountbatten, prénommé également Louis, futur vice-roi des Indes, suivra la même carrière et sera chef des opérations combinées en 1941. C'est donc tout naturellement que le jeune Philip suivra l'exemple de celui qui fut en quelque sorte son père de substitution. Élève cadet à Dartmouth en 1938, il servira d'abord à Ceylan, puis en Méditerranée, où il s'illustra à la bataille du cap Matapan, contre la flotte italienne. En 1945, il assiste à la reddition du Japon, en baie de Tokyo, à bord du navire amiral britannique. L'obligation de renoncer à sa carrière dans la Royal Navy sera sans doute l'un des plus douloureux déchirements de son existence.

A-t-il conforté et, si oui, comment la symbolique de l'unité du royaume ?

Selon la tradition, il reçoit avant son mariage avec Élisabeth, en 1947, un titre écossais – celui de duc d'Édimbourg – mais aussi le titre gallois de comte de Merioneth et le titre anglais de baron Greenwich. Cette triple titulature symbolise le souci de George VI de prendre en compte la multiplicité du Royaume-Uni, à travers son gendre. Bien entendu, tout au long du règne d'Élisabeth II, Philip sera autant « écossais » - il avait fréquenté l'école de Gordonstoun – qu'anglais, gallois, voire nord-irlandais. La famille royale avait l'habitude de passer chaque été sur son domaine de Balmoral, près d'Aberdeen. Il savait à l'occasion décocher un trait d'humour à l'adresse des Écossais, réputés grands amateurs de whisky, comme lorsqu'il demandera à un moniteur d'auto-école : « Comment faites-vous pour empêcher vos élèves de boire pour qu'ils passent leur permis ? » Certains « journalistes », moralistes grognons, y verraient sans doute l'expression d'un intolérable « racisme » !

Quel rôle a-t-il joué dans le Commonwealth ?

Un rôle de premier plan. D'abord par le nombre de ses voyages. Il a visité plusieurs centaines de fois les nations du Commonwealth, et d'abord le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. On estime à 22 000 les « engagements » aux-



quels il a participé, et à 5 500 les discours qu'il a prononcés tout au long des sept décennies de sa carrière au service de la Couronne ! Tant à bord du yacht royal *Britannia*, que par avion, il sillonna le globe, en véritable VRP de la monarchie. À cet égard, le Commonwealth offre l'exemple d'une transition entre Empire colonial et coopération mieux réussie que celle de la République française en Afrique. L'institution royale, comme ferment d'unité, n'est probablement pas étrangère à ce succès. Mais le rôle principal de Philip dans le Commonwealth est la création, en 1956,

Le prince Philip a visité des centaines de fois le Commonwealth, en véritable VRP de la monarchie.

des « Prix internationaux du Duc d'Édimbourg ». Il s'agit de bourses attribuées chaque année à des jeunes de 15 à 25 ans, pour leur permettre d'accomplir des projets dans les domaines sportifs, humanitaires, artistiques... Le programme est étendu, au-delà du Commonwealth, à 144 pays – dont la France – et 300 000 jeunes y participent chaque année.

Comment est-il intervenu dans les crises qui ont secoué la famille royale - Margaret, Diana et Charles, Harry et Megan ?

Comme l'a dit la reine, Philip était son « roc », mais aussi le pilier central, le « patriarche » de la maison Windsor. N'oublions pas que lorsqu'il a épousé Élisabeth,

il a été convenu qu'elle aurait le pas dans toutes les occasions officielles, mais que lui resterait le « chef de famille » dans la sphère privée, en particulier dans l'éducation des enfants. Il s'est toujours efforcé d'arrondir les angles et d'apaiser les conflits. On sait aujourd'hui qu'il a échangé une correspondance « diplomatique » avec Diana au moment de sa séparation avec Charles, pour tenter de sauver le couple, ou du moins les apparences. Mais il s'est montré inflexible quand la princesse a ameuté la presse et provoqué le scandale. Concernant les récentes incartades de Meghan Markle, il semble qu'en raison de la grande fatigue du prince, on lui ait caché une partie de ses allégations. Dix ans plus tôt, nul doute qu'il aurait piqué une colère !

On a salué en lui un ami de la France.

Philip était francophile et francophone, comme on a pu le constater lors de la rediffusion d'anciennes interviews. Il a passé la majeure partie de son enfance, entre 2 ans et 10 ans, à Saint-Cloud, où ses parents étaient les hôtes du prince Georges de Grèce – oncle de Philip – et de son épouse Marie Bonaparte, la fameuse disciple de Sigmund Freud. À la table familiale, on passait du français à l'anglais ou à l'allemand, au cours d'une même conversation. Philip fréquentera durant trois années une école américaine, toujours à Saint-Cloud, les « Elms », installée dans une ancienne propriété de Jules Verne. Par la suite, il restera attaché à notre pays. Au printemps 1948, quelques mois après leur mariage, Élisabeth et lui font leur premier voyage officiel à Paris et à Versailles. Ils y reviendront régulièrement, jusqu'en 2014, pour le 70^e anniversaire du Débarquement.

Quel rôle a-t-il joué au service de l'écologie et de l'innovation ?

Dès le début des années 1960, bien avant l'essor de l'idéologie « écologiste » actuelle, l'environnement a été l'un des soucis de Philip. Il a pris conscience de l'urgence de la protection de la faune sauvage, au sein du WWF – Fonds mondial pour la nature – dont il a été le président international de 1981 à 1996. La surpopulation était aussi l'une de ses hantises. Il prônait un malthusianisme assez radical, affirmant un jour – mais c'était l'une de ses provocations humoristiques – qu'il aurait souhaité se réincarner en virus mortel pour régler le problème ! ■

Propos recueillis par François Renié.

► Philippe Delorme, *Philippe d'Édimbourg, une vie au service de Sa Majesté*, Tallandier, coll. Texto, octobre 2020.

Brèves royales

■ **Royaume-Uni, le 9-17 avril :** Hommage unanime du monde entier à l'annonce du décès de son Altesse Royale le prince Philip Mountbatten, duc d'Edimbourg, époux de la reine Elizabeth II.

Né prince de Grèce en 1921, à Corfou, il avait vécu une grande partie de sa jeunesse en exil, notamment en région parisienne, avant de s'installer en Angleterre et d'entamer une carrière au sein de la Royal Navy. C'est au cours d'une visite au collège où il fait ses classes, en juillet 1939, que la toute jeune princesse Elisabeth (qu'il surnommait « Lilibeth ») jette son dévolu sur ce blond nordique aux yeux bleus et au caractère bien trempé avec lequel elle entame une correspondance accrue. Officier de valeur, il se distinguera durant la Seconde Guerre mondiale, en particulier lors de la bataille de Crète et de l'engagement naval du cap Matapan et sera décoré à diverses reprises (dont la croix de guerre française 1939-1945 avec palme). De son mariage avec la fille du roi George VI en 1947, il a eu 4 enfants (Anne, Charles, Andrew et Edward).

Prince consort (le gouvernement lui ayant refusé le titre de roi), il fonde la section britannique du Fonds mondial pour la nature (WWF UK), qu'il dirigera de 1961 à 1982, avant de prendre la présidence mondiale du WWF jusqu'en 1996. Engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, il s'est également beaucoup mobilisé pour la préservation et le développement du Commonwealth.

Si le duc d'Edimbourg faisait l'objet d'un culte divin dans l'île de Tanna, au Vanuatu, il formait avec la reine, un « partenariat mutuel au service de la monarchie ». Il s'était retiré de tout engagement officiel en 2017. Ses obsèques, millimétrées, ont été suivies par cinq millions de Français. En raison de la pandémie de Covid-19, seuls 30 membres de la famille royale, dont trois issues de maisons princières allemandes avec lesquelles il cousinait, ont pu assister à la cérémonie funéraire qui a eu lieu dans la chapelle Saint-Georges de Windsor où reposera le corps du prince Philip. Le temps que le rejoigne Elizabeth II avec qui il a partagé 73 ans de vie commune et dont il aura été « le roc » durant toutes ces décennies.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action Royaliste

Le 50^e anniversaire de la NAR

Bien que les mesures restrictives liées au COVID aient un peu bouleversé nos plans, nous entendons bien fêter dignement le 50^e anniversaire de la fondation de notre mouvement et du lancement de *Royaliste*.

Plusieurs projets sont en voie de réalisation, d'autres à l'étude. Voici un premier programme des réjouissances :

■ Le film du cinquantenaire, intitulé **la NAR, cinquante ans de combats politiques** est en ligne depuis quelques jours. En répondant aux questions posées par de jeunes militants ou sympathisants, Bertrand Renouvin retrace notre itinéraire intellectuel et les campagnes que nous avons menées et auxquelles nous avons participé – des présidentielles de 1974 jusqu'aux récentes luttes sociales. Ce film très complet (plus de 2 heures et quart d'entretiens) commence à trouver son public non seulement auprès de ceux (nombreux) qui ont participé à notre aventure politique mais également sur les réseaux sociaux. Nos lecteurs peuvent le visionner sur le site « Archives royalistes » : <https://www.archivesroyalistes.org/La-NAR-50-ans-de-combats> et prochainement sur notre chaîne Youtube Nouvelle Action Royaliste.

■ Nous préparons pour la rentrée de septembre un numéro spécial de *Royaliste* qui comportera à la fois des développements sur nos combats passés, des témoignages actuels de militants et de personnalités marquantes qui nous suivent depuis longtemps et une présentation de notre stratégie et de nos objectifs pour l'avenir. Ce numéro sera adressé à l'ensemble de nos abonnés, lecteurs et sympathisants et fera l'objet d'une large diffusion via internet.

■ Si les circonstances le permettent, nous avons toujours en perspective un événement commémoratif ouvert à l'ensemble de nos amis et qui pourrait se tenir à l'automne prochain.

■ Nous envisageons enfin de relancer à la fin de cette année la revue *Cité* autour d'une nouvelle équipe de rédacteurs et d'universitaires proches de nos idées.

Communiqué

■ **Nouvelles menaces chinoises sur Hong Kong et sur l'Europe.** Après avoir exercé une répression féroce contre les étudiants de Hong Kong, les autorités chinoises s'approprient maintenant à museler toute opposition au sein du parlement du territoire. Une loi spéciale, votée fin mars par l'assemblée chinoise, donne désormais tous les moyens au gouvernement central pour contrôler le choix des candidats et verrouiller les futures élections, en violation des engagements pris sur le maintien de la démocratie à Hong Kong.

Par ailleurs, Pékin vient de publier une nouvelle liste de personnalités européennes interdites de séjour en Chine. Il s'agit essentiellement de parlementaires impliqués dans la lutte contre la persécution du peuple ouïghour. Enfin, après le Royaume-Uni, le groupe Huawei est soupçonné d'espionnage pour le compte de Pékin aux Pays-Bas.

La NAR s'inquiète du durcissement en cours du régime chinois. Elle demande que des mesures soient prises pour sanctionner ses manquements aux droits de l'homme et mieux contrôler ses agissements et ses réseaux d'influence en France et en Europe.

Mercredis de la NAR

Compte tenu du confinement, nos Mercredis se déroulent entièrement à distance sous forme de visioconférence, devant un public restreint. Chaque séance est enregistrée et nos lecteurs peuvent y accéder dès la semaine qui suit sur la chaîne Youtube de la NAR (1).

Mercredi 5 mai

François Azouvi,

« La Résistance, Vichy, notre mémoire »

Mercredi 12 mai

Patrice Gueniffey,

« Sur Napoléon »

Mercredi 19 mai

Arnaud Teyssier,

« L'énigme Pompidou-De Gaulle »

Mercredi 26 mai

Les 50 ans de la NAR,

Débat autour du film « La NAR, cinquante ans de combats politiques »

(1). <https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur adjoint : C. Barret

Rédacteur en chef : N. Palumbo

Maquette/SR : F. Aimard

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20 €) o SIX MOIS (30 €) o UN AN (50 €) o UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50 €)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Guerre à la drogue, vraiment ?

Emmanuel Macron mène contre la drogue une guerre sans relâche et sans pitié. Telle est la bonne nouvelle annoncée lors d'un entretien accordé, le 18 avril, au *Figaro* par celui qui se veut comme un mélange de Turgot, Bonaparte et de Gaulle.

Nous sommes heureux d'avoir au sommet de l'État plus qu'un homme – une synthèse ! Car la lutte annoncée contre le grand trafic, la distribution de quartier et la consommation est une tâche surhumaine. Or c'est là, d'entrée de jeu, que le bât blesse. Tout à coup, un beau matin d'avril, on nous annonce une entreprise inouïe, qui ferait suite à des efforts sans précédent sans que nous ayons eu le moindre écho d'une concertation internationale. Pourtant, la drogue est un fléau mondial qui alimente un intense commerce transfrontière... Il semble qu'à l'Élysée, l'homme-synthèse ait décidé de régler l'affaire chez nous, et avant l'élection présidentielle...

Pour faire taire les mauvais esprits, qui soupçonnent une opération électorale, Emmanuel Macron a annoncé un grand débat sur la drogue. Puisque nous n'y serons pas conviés, je m'empresse de publier notre avis.

Bilan intérieur ? La responsabilité de notre classe politique est écrasante. Au début des années quatre-vingt-dix, on a laissé se développer le trafic de stupéfiants dans les banlieues pour deux raisons : les bandes y maintenaient le calme et les jeunes dealers faisaient vivre d'innombrables parents au chômage. Cela était affirmé, à l'Élysée et à l'Intérieur, sur le ton de l'évidence. C'est à la même époque qu'un pacte a été implicitement conclu avec certaines mosquées radicales : il fallait que les imams tiennent les jeunes. Qu'on ne s'étonne pas, aujourd'hui, des progrès d'un extrémisme religieux alimenté par le trafic de drogues.

Bilan extérieur ? La responsabilité de notre classe politique est non moins éclatante. Nous étions en Afghanistan, nous avons vu ce malheureux pays devenir un narco-État. Parce que notre armée était présente en Asie centrale, nous pouvions participer à la lutte contre le trafic transfrontalier aux côtés des Tadjiks et des Russes. Nous ne l'avons pas fait, faute d'ambition et pour « faire des économies ». Au lieu de mener bataille à l'avant, nous subissons sur notre territoire le maximum de ravages.

Ce passé désastreux ne doit pas conduire au renoncement. Emmanuel Macron décrète que « l'éradication » du trafic de stupéfiant est « la mère de toutes les batailles ». Il est vrai que la drogue est l'un des principaux défis de notre siècle. Mais si la France veut mener une action décisive, il lui faut une stratégie et des moyens logistiques. La stratégie de Turgot-Bonaparte-de Gaulle, c'est de pourchasser les revendeurs et d'emprisonner les

grossistes tout en punissant les consommateurs par des amendes assorties d'un discours moralisateur que produira le grand débat sur la drogue. Comment la police parviendrait-elle à éradiquer un trafic structuré, alors qu'elle n'a pas les moyens de se faire respecter par de simples bandes de voyous ? Et si, par miracle, elle y parvenait, comment résoudrait-on le problème économique et social posé par l'arrêt du trafic ?

Les stupéfiants assurent aux trafiquants un revenu annuel estimé à deux ou trois milliards. Cet argent fait vivre, directement ou indirectement, des centaines de milliers de personnes. Non seulement les trafiquants et leurs familles mais les commerçants petits et grands qui profitent de leurs achats. Il faudrait donc un plan de réorganisation de l'activité économique et de redistribution des revenus permettant d'assurer un revenu légal décent à toutes les personnes qui se retrouveront dans une forme inédite de chômage. Comme il n'est pas question d'un tel plan dans les hautes sphères, il y aurait, après des opérations de police parfaitement réussies, renaissance du trafic ou reconversion dans un autre secteur de l'économie souterraine.

La « mère de toutes les batailles » est conçue par le nouveau Bonaparte comme si nous étions face à des trafiquants des années cinquante. Or l'économie mondiale de la drogue dégage aujourd'hui de tels bénéfices que les principaux entrepreneurs peuvent recruter des bandes armées, administrer des territoires par la violence et corrompre des gouvernements. Quant à la coordination internationale de la lutte contre les mafias de la drogue, le nouveau Turgot a-t-il des propositions à faire ? Je n'en vois nulle trace.

Enfin et surtout, les immenses questions posées par la consommation de stupéfiants ne seront pas résolues par un mélange de répression et de prévention. Dans un livre qu'Emmanuel Macron a certainement lu, deux universitaires américains expliquent pourquoi il faut ranger les victimes de la drogue parmi les « *morts de désespoir* » et comment le capitalisme mondialisé pousse à l'autodestruction de nombreux citoyens qui appartiennent aux classes populaires et moyennes.

La drogue est le signe de la crise des sociétés modernes (1). Telle est l'angoissante banalité, attestée par d'innombrables études, que l'homme des Grands débats ne veut pas affronter. Alors il communique et monte le spectacle de sa volonté, soulignant du même coup son impuissance bavarde. ■

(1). Anne Case, Angus Deaton, *Morts de désespoir, L'avenir du capitalisme*, PUF, février 2021.

Sommaire

Page 2 – Faut-il supprimer l'ENA ? – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Séparatisme, laxisme et corruption. – L'Echo du net.

Page 4 – Soutenons les vaccins bretons. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Air France : escroquerie en bande organisée.

Page 6 – Irlande du Nord : un passé qui ne passe pas. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – Pouvoir spirituel et diplomatie religieuse.

Pages 8 et 9 – Entretien avec Jean-Robert Raviot : les oppositions en Russie.

Page 10 – Vers l'Orient compliqué. – Revue des revues.

Page 11 – Marcel Gauchet et l'invention du christianisme.

Page 12 – La repolitisation citoyenne selon Natacha Polony.

Page 13 – De Chine vers l'Occident. – Hubert Védrine.

Page 14 – Hommage au prince Philip.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Guerre à la drogue, vraiment ?